



# Bieujac'Actu

La Mairie

Vie Bieujacaise

ANNÉE 2025

## 2025 UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR L'ÉCOLE DE BIEUJAC (P4)



LA RESTRUCTURATION  
DE L'ÉCOLE



LES PROJETS  
COMMUNAUX



LES ÉVÈNEMENTS  
DU VILLAGE



# Le sommaire

## La Mairie

- L'édito de Monsieur le Maire .....P3
- La restructuration du groupe scolaire.....P4-5
- Lotissement Hameau de Gatine .....P6
- Projets communaux réalisés en 2025.....P7 à 10
- Mémo élections municipales 2026.....P9
- Sud-Gironde Mobilités.....P12-13

## La Vie Bieujacaise

- Une mise en scène lumineuse ! .....P14
- Bieujac Arts et Culture .....P15
- La Maison de Bieujac.....P14-15
- Cérémonies commémoratives.....P16
- Etat civil
- Recensement militaire
- Horaires mairie / accès site internet / Facebook



La Mairie

Chères Bieujacaises, Chers Bieujacais,

*Le temps file à vive allure et nous arrivons déjà presque à la fin de ce mandat. C'est avec un réel plaisir que je profite de ce dernier bulletin municipal, pour vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes de fin d'année en familles ou avec vos amis. L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'ores et déjà à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2026. Qu'elle soit synonyme de bonne santé et de prospérité pour vous, votre famille et toutes les personnes qui vous sont chères.*

*L'équipe Municipale et moi-même sommes impatients de nous retrouver, en vous invitant chaleureusement à la cérémonie des derniers vœux de cette mandature,*

*le samedi 24 janvier 2026, à 19 h,  
à la salle polyvalente.*

*En période pré-électorale, le contenu de ce bulletin municipal est soumis au contrôle de règles strictes en la matière, comme vous le savez. Cependant, j'attire votre attention, entre autres, sur l'information importante qu'il contient concernant les changements de mode de scrutin en direction des communes de moins de 1 000 habitants pour les prochaines élections des 15 et 22 mars 2026.*

*Cette année encore, les animations culturelles, festives et sportives, organisées par la commune et nos dynamiques associations Bieujacaises, ont rencontré un réel succès. Vous nous avez tous fait vivre des moments pleins d'émotions, de surprises et de nouvelles découvertes. Un grand merci à toutes les associations et à tous les bénévoles du village.*

*Je tiens également à remercier tous les conseillers et le personnel communal, pour leur investissement sans faille, dans les actions menées en soutien à tous les événements communaux et dans leurs actions constantes pour le développement et en faveur de l'intérêt général de notre commune.*

*L'énergie, la volonté et la proximité dont chacun a fait preuve m'ont permis de vivre un mandat placé sous le signe de l'action concrète. Malgré les responsabilités lourdes de la fonction, ce mandat fut exaltant au service de notre belle commune rurale, où il fait bon vivre !*

*Merci de votre confiance,  
Avec tout mon dévouement,  
Bien sincèrement à vous.*

Votre Maire,  
Frédéric BIRAC



# La restructuration du groupe scolaire de Bieujac

## 2025 : une année charnière pour l'école de Bieujac

2025 a été l'année des travaux de réhabilitation de l'école et une année de mobilisation soutenue des élus des communes de Bieujac et de Saint-Pardon-de-Conques, unies au sein du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP).

Les élus du SIRP ont organisé avec rigueur les différentes étapes permettant la mise à disposition des nouveaux locaux.

Pour limiter les dépenses liées aux travaux, le rendez-vous a été fixé au 28 février 2025 pour l'enlèvement du bloc sanitaire provisoire, loué et mis à disposition des enfants pendant cette première phase de travaux. Nous mobilisons, sensibilisons les différentes entreprises intervenantes afin de pouvoir se débarrasser au plus tôt de celui-ci.

Au retour des vacances scolaires de février, l'objectif était la mise à disposition des nouveaux sanitaires et la préparation de la cour en vue de sa réfection prévue pour les vacances d'avril.

Objectif atteint ! Les enfants ont découvert un environnement confortable, aux murs vert pâle mêlés de blanc, et une cour débarrassée de son goudron. « Les enfants pourront-ils jouer aux billes ? »... en vain, cela ne se fait plus !

La construction de la dernière partie, le préau, a été mise en attente jusqu'aux prochaines vacances d'avril afin de laisser l'accès aux engins pour la dépose du sol absorbant de la cour.

Fin mai a marqué la fin du gros œuvre puis l'aménagement des nouveaux locaux s'est achevé fin juin.

Pour leur dernière semaine d'école, avant les grandes vacances, alors que la première vague de canicule est annoncée, les enfants et les enseignants ont pu profiter de ces locaux climatisés.

La rentrée 2025-2026 dans ces locaux, s'annonce donc promise pour nos enseignants, personnels et enfants !

L'ensemble des équipes municipales tient à remercier toutes les personnes dont le quotidien a été perturbé durant cette période de travaux : agents, voisins, enseignants et enfants, qui pour certains ont peut-être découvert une nouvelle vocation professionnelle.

Nous remercions également l'ensemble des artisans, ainsi que Mathilde, représentante du cabinet d'architectes, pour leurs conseils, leur écoute et leur bienveillance, ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenus et accompagnés tout au long de cette période.



Le préau



La cour



Les sanitaires



La salle de classe



Les bureaux des directions : école et périscolaire



La salle de soutien et de repos

C'est ainsi que, le 04 octobre dernier, nous avons ouvert les portes de l'école de Bieujac, aux habitants de Bieujac et de St Pardon de Conques afin de leur faire découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique de notre commune.

C'est avec joie que nous avons accueilli, Mr Roger Normant, ancien enseignant et directeur de l'école de Bieujac ainsi que Mr Bernard Chaloupin, ancien élève.

Tous deux nous ont partagé leur souvenirs et raconté leur vie passée dans les rangs de cette école.

Roger Normant a été enseignant de 1967 à 1998 à l'école de Bieujac, auprès des élèves du CE2 au CM2. Il se souvient avoir fait passer le certificat d'études jusqu'en 1968, un niveau équivalent à celui de la 5e aujourd'hui. À cette époque, l'école ne comptait que deux salles de classe, réunissant chacune trois à quatre niveaux scolaires, pour un effectif total d'environ 40 enfants.

En parallèle de son activité d'enseignant, il exerçait les fonctions de directeur, un poste alors indissociable de celui de secrétaire de mairie.

Il souligne avec intérêt l'évolution de l'enseignement, notamment l'arrivée du numérique, et constate que la discipline d'autrefois était sensiblement plus stricte.

Bernard Chaloupin, quant à lui, a fréquenté l'école de Bieujac en 1949, à l'âge de 5 ans, et l'a quittée à 14 ans, certificat d'études en poche. Son instituteur le destinait à une carrière de boulanger, mais il s'est finalement tourné vers les métiers de la terre. À cette période, ce sont les instituteurs qui orientaient la carrière des enfants.

Il souligne que l'enseignement qu'il a reçu était rigoureux et où le redoublement était possible jusqu'à l'âge de 15 ans. Durant son passage à l'école, il n'existe pas de service de restauration ; les enfants devaient apporter leur repas lorsqu'ils en avaient.

Avec émotion, il souligne aujourd'hui que quatre générations de sa famille ont usé les bancs de cette école.

# Le hameau de Gatine sort de terre



Projet majeur de la mandature avec la réhabilitation de l'école communale,

**la construction du lotissement communal du Hameau de Gatine est entrée en 2025 dans la phase active de sa réalisation.**

Les travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) ont débuté durant la période hivernale avec les terrassements réalisés par l'entreprise AGTP. Cette dernière a également mis en place les réseaux d'eaux pluviales ainsi que ceux de l'assainissement collectif.

L'entreprise CHANTIERS D'AQUITAINE a quand à elle construit les réseaux d'eau potable et d'électricité. Les raccords aux réseaux généraux ont été par ailleurs supervisés par le SIVOM RCLS pour l'eau potable et le S.D.E.E.G. pour l'électricité.

Au terme de ces travaux, l'entreprise AGTP a mis en œuvre une couche de roulement de chaussée provisoire mais solide en attendant la fin des constructions des maisons.

A noter également la pose de clôtures en panneaux rigides par la société ID VERDE ainsi que la plantation d'arbres et d'arbustes par l'association Arbres & Paysages 33.

A ce moment là, la dernière étape du gros œuvre sera la production de la chaussée définitive en enrobé.

Tous ces travaux ont été supervisés par notre maître d'œuvre, le géomètre Philippe ESCANDE. En parallèle à ces travaux, la rue de Maison-neuve, entre le carrefour de la rue Jean Grassette et l'impasse Séguès,

**s'est vue dotée d'un éclairage public qui permettra de sécuriser la liaison entre le futur lotissement et le Bourg.**

Restait alors au début de l'automne à commencer à vendre les lots : ainsi courant octobre,

**2 premiers terrains ont été vendus et une maison est déjà sortie de terre.**

De bon augure pour 2026 où tous espérons voir le Hameau de Gatine prospérer et accueillir de nouveaux bieujacais et bieujacais.



## Mise en place d'une clôture – Parc BENTEJAC

Lors de l'acquisition par la commune de la parcelle Bentejac qui entoure le cimetière actuel de Bieujac, il avait été convenu avec l'ancien propriétaire qu'à la suite de cette opération foncière, la clôture mitoyenne avec les jardins privés de Monsieur Bentejac serait entièrement reprise par la municipalité avec un grillage en panneaux rigides avec lames occultantes. Prévus au budget communal pour 2025, ces travaux ont eu lieu cet été, réalisés par une entreprise spécialisée dans le domaine. Désormais, la promesse faite par la commune lors de la vente a été exaucée et le dossier de l'acquisition du Parc Bentejac définitivement clos. Aménagé et entretenu à grands soins par les agents techniques communaux, ce bel espace de verdure conserve son côté nature par de nombreux îlots laissés à l'état sauvage tout en permettant à la population de cheminer aisément par delà la peupleraie : un véritable poumon vert au cœur du Bourg pour le bien-être de nos concitoyens.



## Opération busage de fossés communaux



Le nettoyage des fossés communaux a toujours été un casse-tête pour les municipalités rurales tant ces ouvrages nécessaires aux évacuations des eaux de pluie peuvent être d'un entretien à la fois fastidieux mais aussi très coûteux. Bieujac n'échappe pas à la règle et doit régulièrement engager une ligne budgétaire à cet effet. Mais parfois cela implique des travaux d'envergure qui dépassent un simple fauchage ou un simple curage.

Ainsi, cette année, deux portions de fossés communaux ont dû carrément subir un busage complet avec terrassement. Le fossé de la Lattelongue, très profond et difficile d'accès, pose souvent des soucis de tonte. De plus, son fort débit lors de coups d'orages a engendré des ravinements qui, par exemple, au droit des riverains du Hameau des Sources, menacent l'intégrité de leurs clôtures. La commune a dû investir près de 11 000 € de

fourniture de buses annelées de diamètre 1000 (sur environ 60 m de longueur) afin de pallier définitivement à ce problème de plus en plus important. Cette opération a été réalisée au premier trimestre par l'entreprise AGTP qui a mis en place ces buses et terrassé avec la terre de remblai de la viabilisation du Hameau de Gatine. Ainsi, le risque d'effondrement a été annihilé et l'entretien de cette portion de fossé est devenue plus aisée.

Même son de cloche du côté de la Rue Pierre Pescay, à hauteur de l'impasse Joie, où là aussi le ravinement du fossé menaçait l'intégrité du mur d'une maison d'habitation. Réalisé en régie par notre agent communal, ce busage n'aura en définitive coûté que le prix de la fourniture de 2 buses annelées pour un résultat efficace.

Il faudra désormais envisager dans le futur de nombreuses opérations de ce type afin de préserver les ouvrages privés de proximité mais aussi réduire au maximum les difficultés d'entretien de ces fossés communaux.

## Réhabilitation du chemin rural de « Grand Place »

En complément des 14 kilomètres de routes communales, Bieujac possède également dans sa réserve foncière des chemins ruraux, héritage ancestral des vestiges de l'agriculture d'une époque passée.

Ces voies, parfois revêtues de gravier ou souvent en terre, desservent le plus souvent des parcelles agricoles ou forestières, mais aussi, parfois, des habitations et sont donc soumises à des passages de véhicules répétés qui au fil du temps usent le corps de chaussée.

C'était le cas du chemin rural dit de « Grand Place », qui dessert 3 maisons et des terres agricoles. Très abîmé, il était grand temps de procéder à des réparations en urgence. L'entreprise AGTP, chargée de cette opération de travaux de voirie, a remis en état cet accès grâce à un compactage de calcaire, véritable cure de rajeunissement pour ce chemin qui n'avait jamais été totalement carrossé.



## Les peupliers communaux en mode élagage



Plantés en début d'année 2018, les 180 peupliers des parcelles communales du bord du Beuve au quartier Magnon ont subi cet été une cure d'élagage, nécessaire à leur croissance régulière. Opération réalisée en interne par un élu.

Déjà, dès 2021, ils avaient reçu une première taille de jeunesse leur supprimant leurs rameaux les plus bas, véritables obstacles à leur bon développement. Désormais ayant atteint une taille de belle facture, l'heure d'un nettoyage grandeur nature était venue.

Du ras du sol à une hauteur d'environ 5 mètres, les troncs de ces arbres majestueux ont vécu un rafraîchissement total, éradiquant toutes les branches superflues.

Débarrassés de ces freins naturels, les peupliers communaux n'ont plus aujourd'hui qu'à atteindre leur taille adulte, et ce d'ici une bonne dizaine d'années. Il sera temps alors d'envisager leur coupe et de repartir sur un nouveau cycle d'une peupleraie future.

## La Commune modernise son matériel de tonte

Afin de procéder à l'entretien régulier des espaces verts de notre village, la commune possédait depuis de très nombreuses années, un micro tracteur tondeuse qui a rendu bien des services pendant tout ce temps. Son état général allant en se dégradant, maintenu opérationnel par des réparations répétitives, il était grand temps de prévoir son remplacement.

C'est ainsi que la municipalité a décidé de faire l'acquisition cet été d'un nouveau matériel de tonte plus moderne et plus adapté que l'ancien.

Important détail à noter : le nouveau matériel est équipé de façon réglementaire pour évoluer sur la route (gyrophares, plaque d'immatriculation) ce qui va protéger nos agents lors des liaisons entre les différents lieux de tonte.

Cet investissement sur le long terme permet à Bieujac de se doter d'un outil en cohérence avec son temps et d'optimiser l'efficacité du travail sur nos espaces verts toujours plus nombreux et plus chronophages à entretenir.



## Zone de dépôt de végétaux communal

Après 2 années de fonctionnement, nous pouvons faire un constat positif.

- Positif, car plus de la moitié des foyers se servent de notre végétalier communal, cela rencontre un franc succès.
- Positif, car nos habitants n'ont plus besoin d'aller à Langon pour porter leurs végétaux.

- Positif, car les habitants de manière générale respectent les consignes d'utilisation.



Je rappelle tout de même, que notre végétalier est réservé uniquement pour des dépôts de particuliers de la commune et INTERDIT POUR LES PROFESSIONNELS.

Au-delà de ce rappel, nous pouvons continuer l'ouverture, toute l'année et chaque jour de la semaine.

Bravo à vous tous et encore merci pour votre accompagnement à l'utilisation de ce bien commun.

## Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

Le PICS est un outil facilitant les liens entre la prévention des risques et la gestion de crise comme : les tempêtes, les incendies et les inondations.

### BIEUJAC VIENT DE METTRE EN PLACE SON PICS SUR LA COMMUNE

Le plan intercommunal de sauvegarde est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques (la commune) et (la CDC) gestionnaire des situations de crise.

Il concourt aussi à la solidarité entre communes membres d'une même intercommunalité face aux risques, en favorisant l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination au profit de ces communes en matière de planification ou lors des crises.

L'élaboration du PICS est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsqu'au moins une de leurs communes membres doit élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Sous la responsabilité du président de la CDC du Sud Gironde, le PICS organise la solidarité et prépare la réponse intercommunale au profit des communes membres face aux situations de crise. Il prévoit en particulier :

- la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes,
- la mutualisation des capacités communales
- la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires.

Le plan intercommunal de sauvegarde est arrêté par le président de l'établissement public et par chacun des maires des communes ayant un plan communal de sauvegarde (PCS) comme à Bieujac.

## Vœux 2024 et attention aux aînés

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont accueilli les administrés pour la cérémonie des voeux, moment convivial pour faire le point sur les projets et se souhaiter le meilleur pour l'année.

Dans la continuité de nos engagements, nous tenons à apporter une attention particulière à nos aînés : en décembre, avec des colis gourmands, puis en mars 2025, avec un repas convivial, moments de partage et d'échanges qui renforcent nos liens à Bieujac.



# Le débroussaillement et l'interdiction de brûler

## Entretiens des parcelles et des clôtures de vos parcs

Le débroussaillement de vos parcelles en zone rurale et l'entretien de vos clôtures mitoyennes des habitations, sont des obligations qui vous incombent, sur chaque côté de la clôture.

Les terrains situés, dans un centre bourg ou mitoyens d'un propriétaire doivent être entretenus pour des raisons de salubrité publique ; C'est de votre responsabilité.

Cette obligation fait partie du code rural. Le non-respect de cette-ci par un propriétaire peut entraîner une plainte.



## L'ASEPT - Ateliers «Mémoire»

L'ASEPT (L'Association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires de la Gironde - prévention santé des seniors) se rappelle à notre bon souvenir depuis le jeudi 09 octobre 2025 à la salle polyvalente de Bieujac.

Des ateliers « Mémoire » sont proposés toutes les semaines. Des conseils et des techniques sont dispensés afin de préserver les capacités cérébrales et faire face aux petits trous de mémoire de la vie quotidienne. Des exercices ludiques sont proposés pour stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau.

Pas moins de 16 participants fréquentent cet atelier tous les jeudis.

## Consolider l'avenir budgétaire de notre village...

En cette dernière année de mandat 2020-2026 le temps est au bilan. Force est de constater que depuis 2023, pour des raisons diverses que chacun connaît, la conjoncture se tend en particulier pour les collectivités de taille modeste comme la nôtre.

Plus cette conjoncture se tend, plus notre détermination à maîtriser nos dépenses, sans rien concéder aux nécessités de l'action publique dont nous avons en charge, reste de marbre.

Dans les bulletins précédents nous abordions la synthèse budgétaire annuelle dans des termes de «gestion d'équilibrante», «d'adaptation» et de «vigilance»... Aujourd'hui, nous avons envie de parler de résilience. La résilience dont nous avons fait preuve et qui nous conduit à une satisfaction mesurée. Satisfaction d'avoir maintenu des équilibres en dégageant des résultats quand les années le permettaient et en garantissant un équilibre. Cela, sans recours à l'emprunt à l'exception de celui pour l'entrepôt et le tracteur indispensables à la réalisation de travaux en régie sources d'économies internes.

Certes, nous avons été contraints à des choix et des arbitrages parfois complexes. Malgré cela, notre volonté commune au sein de l'équipe municipale

## Interdiction de brûler

Pour rappel, suite à un incendie au lieu-dit Lavédé cet été, **vous n'avez pas le droit de brûler quoi que ce soit, c'est STRICTEMENT INTERDIT et même vos déchets verts**, c'est-à-dire : les feuilles, les herbes de tontes de pelouse, les tailles de haies, d'arbustes et d'élagages. Je vous invite à utiliser notre végétation communale, pour les déposer en toute sécurité et c'est gratuit !

Je rappelle que brûler, c'est interdit sur le plan national, sauf autorisation particulière pour certains agriculteurs et dans certaines conditions.

# Élections municipales 2026

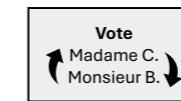
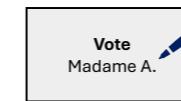
## Le mode de scrutin évolue...

Le décret publié au Journal officiel du 28 août 2025 fixe les dates des élections municipales : le 15 mars 2026 pour le premier tour et, si besoin, le 22 mars 2026 pour le second.

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants, **il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes**. En voici les nouvelles règles du mode de scrutin pour comprendre le changement.

### A CE JOUR

Scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours, avec possibilité de panachage : ce mode de scrutin permet de se présenter individuellement ou en groupe, tout en laissant la possibilité aux électeurs de rayer ou d'ajouter des candidats, ou encore de modifier l'ordre préétabli d'une candidature groupée



Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.



### Quelles sont les fonctions du maire ?



Exécutif de la commune



Il exécute les délibérations du conseil municipal



Il prend des arrêtés municipaux



Il représente la commune en justice



Il dispose de pouvoirs propres

↓

Chef de l'administration communale

↓

Chargé de la police administrative

↓

Capacité à délivrer des permis de construire



Représentant de l'État



Il est officier de l'état civil (naissances, mariages, décès)



Il est officier de police judiciaire



Il organise les élections



Il est chargé du recensement citoyen



Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune

### Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil règle, par ses délibérations, les affaires de la commune



Le conseil municipal

Le maire et ses adjoints (élus par le conseil municipal)

Les conseillers municipaux



Vote du budget communal



Création et suppression de services publics et emplois municipaux



Action économique (aide à l'installation d'entreprises)



Action sociale

(gestion des crèches, services aux personnes âgées)



Gestion des écoles maternelles et élémentaires



Gestion du patrimoine communal (éclairage urbain, dénomination des voies...)

## SGM – Sud-Gironde Mobilités

dévoile sa nouvelle offre de transport sur les territoires de Convergence Garonne, Sud-Gironde et Réolais en Sud-Gironde.

**Pour répondre aux besoins de mobilités de tous les habitants et favoriser des déplacements plus durables, SGM - Sud-Gironde Mobilités déploie une nouvelle offre complète et coordonnée sur l'ensemble du territoire des trois Communautés de Communes : Convergence Garonne, Sud-Gironde et Réolais en Sud-Gironde.**

Un Transport à la Demande (TAD) gratuit, devient accessible à tous et uniquement sur réservation 48h avant le départ sur différents points d'arrêts dissimulés sur le territoire.

**Le point d'arrêt sur notre commune est situés à la place des marronniers, face à La Maison de Bieujac.**

**Vous pouvez faire votre réservation directement depuis l'application SGM ou par téléphone 05 33 140 150, du Lundi au vendredi.**

Ce service de TAD en points d'arrêts (1 arrêt minimum par commune), est un service réalisé en minibus, vers n'importe quelle destination de 8h30 à 17h30 et limité à 1 aller/retour par personne et par jour.

**SGM est aussi actif par de multiples actions :**

- en faveur **des mobilités partagées**, par le renforcement de l'offre de covoiturage et d'auto partage.
- en faveur **d'une mobilité solidaire** pour favoriser l'inclusion par la mobilité.
- par l'organisation d'**événements accès sur les mobilités douces** telles que le vélo.
- par la sensibilisation auprès des entreprises du public comme du privé sur l'organisation de leurs déplacements via **la mise en place de Plans de Mobilité Employeur**.

Source : Communiqué de presse de Aout 2025



# SUD GIRONDE MOBILITÉS

## la mobilité qui nous rapproche !

### Points de TAD Express le plus proche de Bieujac



#### ► Horaires Navettes TAD Express

*Service actif du lundi au vendredi*

Horaires valables à partir du 1er septembre 2025.

Ces horaires sont établis pour des conditions normales de circulation.

Direction	Matin			Soir		
	↓	↑	↓	↑	↓	↑
<b>Ligne Express Castets - Gare Langon</b>						
Castets Mairie	6h38		7h09		7h38	
St Pardon Graoua	6h42		7h13	7h33	7h42	
St Pardon moulin	6h43		7h14	7h32	7h43	
St Pierre de Mons	6h45		7h16	7h30	7h45	
Gare de Langon	6h52		7h23		7h52	
					18h20	18h59
					18h16	18h55
					18h15	18h54
					18h13	18h52
					18h06	18h45

#### Le TAD Express :

- Du lundi au vendredi
- 3 navettes matin/soir en direction des gares
- de 6h30 à 8h30
- de 17h30 à 19h30

### Réservation 24h avant le départ

### Une application mobile et un site Internet

permettent à tous de prendre connaissance des offres de mobilités et de l'actualité mais surtout de disposer d'un **calculateur d'itinéraires pour faciliter les déplacements**, connaître les temps de parcours à pied, vélo, bus, minibus ainsi que les correspondances. En parallèle de cette application, un numéro unique pour toutes les offres de mobilité du territoire est également ouvert **pour réserver ou s'informer** :

**05 33 140 150**

**www.sudgirondemobilites.fr**



### Une ambition commune pour une mobilité durable et accessible

Avec cette nouvelle offre, SGM – Sud-Gironde Mobilités affirme son ambition : **proposer à tous les habitants et acteurs du territoire des solutions de déplacements adaptées, solidaires et durables.**

En combinant lignes régulières, services à la demande, mobilité inclusive, accompagnement des entreprises et promotion du vélo, cette stratégie globale place l'usager au cœur d'un réseau repensé pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Un nouveau cap est donné pour une mobilité plus simple, plus durable et plus solidaire en Sud-Gironde.



## Une mise en scène lumineuse !

Le vendredi 6 décembre 2024, c'était le feu à Bieujac !

La Fête des lumières, initiative de la mairie de Bieujac, orchestrée par la commission fêtes et cérémonies pour la 3<sup>e</sup> édition, a rassemblé l'énergie des associations du village, des enfants du SIRP et des nombreux bénévoles pour l'organisation, la mise en lumière, les décorations, la sécurité...

Pour la décoration-illuminations du village, les lampions, lunes, étoiles étaient de sortie. Sans oublier les écharpes colorées, tricotées pendant plusieurs mois par pas moins de 19 dames : elles ont été installées sur les arbres de la commune par les tricoteuses elles-mêmes et autres bénévoles en partenariat avec l'association Encore des Tiroirs Cachés ([La Maison de Bieujac](#)). La Fête des lumières, c'est la beauté de notre cher village illuminé mais c'est aussi du vivant, du spectacle, du spectacle vivant !

Pour le plaisir des petits comme des grands, 4 spectacles se sont enchaînés :

1/ Du théâtre par la troupe amateur de l'association Bieujac Art et Culture avec la participation de la petite fille d'habitants du village pour une jolie prestation de danse classique telle une jeune étoile

2/ Les chorales de Bieujac, Caudrot et Bazas rassemblant différentes tranches d'âges

3/ Une surprise magique de l'association Deep Move pour une chorégraphie des princesses Disney et d'Aladin qui a ravi les petits, heureux de pouvoir immortaliser cette rencontre par une petite séance photo avec leur personnage préféré

4/ Le lumineux spectacle « La gardienne de la lune » chant et danse de l'association « L'art du vent » compagnie Ros'ë spectacle.

La soirée s'est déroulée autour de boissons réconfortantes et du savoureux tourin à la tomate préparé par une habitante. Les chichis d'Ismaël, offerts par la commune, ont également ravi petits et grands.

Cette année encore, malgré le froid et la pluie, les habitants de Bieujac et les amis des villages voisins ont répondu présents en très grand nombre !

**Les sourires étaient sur tous les visages et grâce à l'énergie collective, ce fut une nuit lumineuse, des étoiles plein les yeux !**

## La Fête des lumières



Au printemps 2025, pendant 3 jours, l'association Encore des Tiroirs Cachés, Espace de Vie Sociale (agrément donné par la CAF) a célébré les 10 ans de son projet au cœur de Bieujac grâce à la mairie de notre village qui met à disposition le lieu, café social et culturel nommé [La Maison](#)

A cette occasion, une nouvelle enseigne extérieure, offerte par des artisans du village (Jean-Sébastien GANS Serrurerie Métallerie et Mélanie DARRIET d'OSIRYS Communication Resp. de production en imprimerie), a été inaugurée.

Toute l'année, le projet d'Animation porté par une équipe de 10 personnes et une salariée (Hélène Rassis) s'adresse à toutes et tous et laisse la part belle à la convivialité aussi bien dans les propositions ludiques de manière hebdomadaire avec les après-midi, Belote, Tarot et Blabla-Scrabble que lors des rendez-vous mensuels comme les soirées jeux ainsi ou encore lors des rendez-vous Jeux d'écriture.

Cette fête d'anniversaire était une belle occasion pour clamer un grand Merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour partager leurs compétences comme par exemple lors de l'atelier Répar'action et du rendez-vous «Sous toutes les coutures» ainsi que lors du Trico-papotage.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le temps des travaux de l'école primaire, l'accueil d'une classe de 16 élèves de CM2 au cœur du café social et culturel dans une salle dédiée avec de nombreuses expositions et la rencontre avec l'artiste dessinateur bordelais Régis Lejonc restera unanimement un souvenir mémorable.



Le 27 Septembre 2025 « BIEUJAC ARTS ET CULTURE » a fêté ses 30 ans. L'association est née en 1995, différents Présidents se sont succédés, mais l'objectif principal est resté toujours le même : l'animation culturelle du village. L'association « Bieujac Arts et Culture » est bien toujours présente : • avec son école de Théâtre ouverte aux enfants du CE1 au CM2 et aux enfants qui sont au collège, • avec sa troupe de théâtre « Les Bactérires » • avec ses animations qu'elle peut proposer (« Les Années 70 », sa sortie « Au village du Bournat en Dordogne » ...)

A cette occasion une Soirée Cabaret a été organisée, où la troupe « Les Bactérires » est montée sur scène pour jouer différents sketchs présentés par le passé. La mise en scène a été réalisée par Isabelle Pomarel. Un public nombreux a assisté à ce spectacle convivial où les rires étaient garantis tout en dégustant un savoureux repas.

Enfin, une brève rétrospective. Durant la saison 2023/2024 la troupe de théâtre « Les Bactérires » s'est déplacée à plusieurs reprises à Aillas, Fargues de Langon, Brannens, Cadaujac et enfin Lugon. Lors de ces différents déplacements elle a interprété une pièce mise en scène par Isabelle Pomarel, "Un drôle d'héritage". A chaque fois ce fut un vrai succès. Enfin d'année 2024 BAC a également participé à la fête des lumières organisée par la municipalité.

Pour clôturer l'année 2025, Bieujac a accueilli plusieurs spectacles et sorties : en avril, la troupe de Cadaujac a joué "Un grand Bain" ; en mai, une sortie au Parc du Bournat en Dordogne a permis de passer une journée ensoleillée très agréable ; en juin, les jeunes du théâtre Des Compagnons de la veillée sont venus présenter leur spectacle, suivis le 22 juin par les enfants de l'école de théâtre pour leur représentation de fin d'année.



Les bénévoles du Comité des Fêtes ont à nouveau animé le village par le biais de différentes actions festives, citoyennes... Que ce soit à leur initiative ou à l'appel d'autres associations, nous avons pu les retrouver pour le carnaval, la marche citoyenne, la fête de la musique, la fête du village, la marche rose, le karaoké et la fête des lumières. La musique, les rires, les papotages, la place des marronniers, le partage intergénérationnel..., autant de termes qui caractérisent l'âme de notre beau village.

Le président, Guillaume Dillaire, ainsi que les membres actuels souhaitent partager leur enthousiasme avec tous ceux qui souhaiteraient apporter du soutien, des idées neuves et ce dans la bonne humeur.

**Rejoignez-nous et venez partager les moments importants de notre village en tant que membres bénévoles et/ou membres actifs de l'association.**

Nous manquons de bénévoles pour le bon déroulement des manifestations à venir, si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par le biais du Facebook de l'association ou bien par le secrétariat de la mairie.



Le mercredi soir, Hélène Rassis joue à la P'tite Marchande, comme une invitation à consommer local en venant garnir son panier des mets des producteurs : pain, légumes et fruits de saison, œufs, plats réunionnais, miel, épicerie fine, biscuits... disponibles sur commande préalable.

**Ce projet associatif est aussi une expression de la Solidarité puisque l'équipe a à cœur de co-organiser des projets avec d'autres structures** comme par exemple en participant à la Fête des lumières à l'initiative de la Mairie, à la Fête du village à l'initiative du Comité des Fêtes. C'est aussi une preuve de générosité à travers des messages de prévention et l'appel aux dons fait pour Octobre Rose ou encore pour la Journée de lutte contre l'illettrisme et pour les Boîtes Cadeaux Solidaires.

Un des savoir-faire précieux des personnes qui gravitent dans et autour du café est la co-organisation de rencontres et de manifestations artistiques : concerts, représentations de théâtre, stages de théâtre d'objets et d'acrobates... et cette année la fête de la musique était réalisée en partenariat avec le Comité des fêtes.

**Nager dans le bonheur** est un des objectifs de l'association qui propose également un espace de bien-être avec la possibilité de recevoir des soins (comme les massages Tui Nah, les séances d'ostéopathie, la fasciathérapie) ainsi que de pratiquer du yoga, du Qi Gong, de la Sophrologie, du chant..., le tout renforcé par l'adage comme une marque de fabrique depuis 2015 :

**« On est plus fort à plusieurs ! »**

Renseignements : 06 87 11 33 71 - etc.lamaison@gmail.com - Facebook : La Maison de Bieujac

# Les cérémonies commémoratives

11 novembre



## Etat Civil 2025



### Naissances

- Mya PERRIER, née le 13 février.
- Maylann HILPRON RAYMOND, né le 16 mars.
- Syméa LAFLEUR, née le 17 juin.
- Dénisia BARAT, née le 19 octobre.



### Mariage

- Annick LEROY avec Nathalie SARDOY, le 12 Juillet.
- Yaramé DIALLO avec Julien TARIS, le 12 Juillet.



### Décès

- Pierrette GOUZE, le 24 décembre 2024
- Marie-Christine CAMON, le 31 décembre 2024
- Suzanne LOUIZA, le 2 avril 2025
- Cédrick PY, le 19 avril 2025
- Thérèse SAINT-MARC, le 3 mai 2025
- Dereck ANCALVIL, le 15 juillet 2025
- Jean-Marie LAMARQUE, le 19 août 2025
- Yvette CADIOU, le 28 octobre 2025
- Jacqueline LÉGLISE, le 01 novembre 2025



Bientôt 16 ans ? pensez au  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile



Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

### Accueil Mairie :

Tous les jours de 14h à 17h  
Le jeudi jusqu'à 18h15.

Permanence de Monsieur le Maire :  
Le jeudi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Service URBANISME, sur rendez-vous :  
Le vendredi de 9 h à 11 h 30, ou [urbanisme@bieujac.fr](mailto:urbanisme@bieujac.fr)

1 rue Pierre Pescay - 33210 Bieujac  
Tél. 05 56 62 82 53 - [secretariat@bieujac.fr](mailto:secretariat@bieujac.fr)

